Département du **FINISTERE**
Arrondissement de **QUIMPER**
Commune de **TREMEOC**

Envoyé en préfecture le 27/08/2026
Reçu en préfecture le 27/08/2026
Publié le
ID : 029-212902969-20260825-D202654-DE

DELIBERATIONS 2026117

Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de TREMEOC, pendant l'année 2026.

L'an deux mil vingt-six le vingt-cinq août à 19 heures 00
Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Tréméoc
Réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Sonia BORDET, Maire.
Étaient présents à l'ouverture de la séance :
Sonia BORDET, Johny MEUR, Xavier HENNEQUIN, Catherine ROY, Françoise TRIN, Nathalie LE GOFF, Alexandre COCHARD, Xavier BRETON, Perrine DREZEN, Roseline COURROT, Amandine LE GUELLEC, Vincent FOLENS, Myrddin SCOTET, Pascal CLAISSE, Jean-Luc MICHELET, Solène GUEVEL PATIASHVILI
Absents excusés ayant donné procuration :
Stéphane MASZCZYK à Amandine LE GUELLEC
Marie-Laure LE PEMP à Pascal CLAISSE
Priscilla DEBRIX LECLERCQ à Alexandre COCHARD
Date de convocation : 20 août 2026
Après avoir procédé à l'appel des présents, Madame la Maire constate que le quorum est atteint.
Monsieur Pascal CLAISSE est nommé secrétaire de séance.

2026-54/ MARCHE PUBLIC : CONFECTION DE REPAS SUR PLACE ET FOURNITURE DE DENREES AU RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur Johny MEUR, premier adjoint présente le dossier.
La collectivité arrive au terme de son contrat actuel de confection de repas et fourniture de denrées au restaurant scolaire. La société Ansamble est titulaire du marché actuel.

Considérant qu'une consultation en procédure adaptée pour ce marché constitué d'un lot unique a été lancée en date du 3 juillet 2026 ;
Considérant que la date limite de dépôt des candidatures et des offres était fixée au 24 juillet 2026 à 12h ;
Considérant qu'une seule offre a été déposée ;
Considérant que la candidature est recevable, la commune a procédé à l'analyse de cette offre ;
Considérant que le règlement de la consultation prévoyait la possibilité de négocier avec les 2 entreprises les mieux classées, la société Ansamble a été reçue en mairie le 10 août 2026.
Offre de la société Ansamble :

N° Prix	Désignation du prix	Prix unitaire en chiffres H.T.
1	Prix d'un repas pour enfant en maternelle	3.65 €
2	Prix d'un repas pour enfant en élémentaire	3.65 €
3	Prix d'un repas pour adulte	4.09 €
4	Prix d'un goûter par enfant en maternelle	0.55 €
5	Prix d'un goûter par enfant en élémentaire	0.55 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE, à l'Unanimité,

De retenir la société Ansamble et d'autoriser Madame la Maire à signer toutes les pièces du marché.
Le marché est conclu pour une période d'un an à compter du 1er septembre 2026.

Délibération rendue exécutoire
Télétransmise à la Préfecture le 27 août 2026
Publiée ou notifiée le 27 août 2026

Pour extrait conforme,
La Maire,
Sonia BORDET

MAIRIE DE TREMEOC (Finistère)